

TiGenix annonce la publication d'une étude de phase I/IIa sur Cx601 dans le *International Journal of Colorectal Disease*

Louvain (BELGIQUE) – 9 octobre 2012 – TiGenix (Euronext Bruxelles : TIG) a annoncé aujourd'hui la publication dans le *International Journal of Colorectal Disease* d'une étude de phase I/II relative au Cx601 : *Expanded allogeneic adipose-derived stems cells (eASCs) for the treatment of complex perianal fistula in Crohn's disease: results from a multicenter phase I/II clinical trial* (cellules souches allogènes adultes expansées extraites de tissus adipeux (graisse) pour le traitement des fistules périanales complexes liées à la maladie de Crohn : résultats d'un essai clinique multicentrique de phase I/II).

Les auteurs de l'étude affirment que l'analyse intégrale des données d'efficacité à la semaine 24 a mis en évidence une réduction du nombre de fistules drainantes chez 69,2 % des patients et une fermeture complète de la fistule traitée chez 56,3 % des patients, ainsi qu'une fermeture complète de tous les tractus fistulaires existants dans 30 % des cas. L'étude publiée en ligne avant impression peut être consultée ici : <http://www.springerlink.com/content/j6k615530320kr02/>

« Nous nous réjouissons de la publication de cette étude par une revue clinique renommée, qui confirme les bénéfiques significatifs procurés par notre produit phare, le Cx601, pour une indication particulièrement difficile, où les traitements actuels laissent à désirer », déclare Eduardo Bravo, CEO de TiGenix. « La publication de ces résultats dans une revue révisée par des pairs confirme la pertinence de notre programme de développement et démontre l'importance croissante de la thérapie cellulaire, en tant que stratégie clinique reconnue ayant le potentiel d'améliorer considérablement les paradigmes thérapeutiques existants. »

Cx601 est un traitement basé sur les cellules souches allogènes extraites de tissus adipeux délivré localement dans la fistule par injection intralésionnelle. Cx601 est actuellement examiné par l'étude de phase III ADMIRE-CD, un essai multicentrique, randomisé, en double aveugle et contrôlé contre placebo mené auprès d'un nombre approximatif de 278 patients atteints de la maladie de Crohn souffrant de fistules périanales complexes. Les objectifs principaux de l'étude consistent à démontrer l'innocuité et l'efficacité supérieure de Cx601, par comparaison au placebo, pour les fistules périanales de patients atteints de la maladie de Crohn après l'échec de leur traitement précédent, en général basé sur des produits biologiques, et à confirmer les résultats d'innocuité et d'efficacité solides issus de l'essai de phase II réalisé en 2011. Les résultats de l'étude ADMIRE-CD sont attendus au second semestre de 2014. Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site suivant : www.clinicaltrials.gov.

Pour de plus amples informations :

Eduardo Bravo

Chief Executive Officer

eduardo.bravo@tigenix.com

Claudia D'Augusta

Chief Financial Officer

claudia.daugusta@tigenix.com

Hans Herklots

Director Investor & Media Relations

hans.herklots@tigenix.com

+32 16 39 60 97

À propos de TiGenix

TiGenix NV (NYSE Euronext Brussels : TIG) est une société européenne leader dans le domaine de la thérapie cellulaire, proposant un produit commercial pour la réparation des cartilages®, et possédant un solide portefeuille de programmes de cellules souches adultes allogènes en phase clinique pour le traitement de maladies auto-immunes et inflammatoires. TiGenix est implantée à Louvain (Belgique) et exerce des activités à Madrid (Espagne) et à Sittard-Geleen (Pays-Bas). Pour plus d'informations, visitez le site www.tigenix.com.

Informations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives et des estimations à l'égard des futures performances de TiGenix et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés, mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de TiGenix. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de TiGenix, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. TiGenix décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation belge.